

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS / TONTE
CONSULTATION 26CO026

Le Maire de la Ville de Crépy-en-Valois (Oise),

Vu la délibération DEL2026-04-02 du Conseil municipal en date du 10 avril 2026, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité d'entretenir les espaces verts de la Commune,

Considérant la consultation N°26CO026 menée auprès de plusieurs entreprises pour la tonte de 5 secteurs,

DECIDE

Article 1 :

Un contrat de prestation est conclu avec la société BRACONNIER PAYSAGES, SIRET n° 822 157 889 00012, située à PINSON (02320), 22bis rue du 130^{ème} RI, représentée par son gérant, Monsieur Jonathan BRACONNIER.

Article 2 :

La prestation comprend la tonte en mulching sans ramassage entre début avril et fin juin 2026 avec 6 passages prévus (soit 2 par mois) des secteurs suivants :
Parking Passerelle et Police municipale / Ferme Saint-Lazare / Clos des Charmes / Abords des salles de sport (Cruypenninck, Arts Martiaux, Marcel Quentin) / Extérieurs de la zone commerciale (rue Gustave Eiffel/rue Henri Laroche).
Ainsi que les déplacements, l'acheminement, la mise en place du matériel et des EPI, les finitions au rotofil, et le nettoyage du chantier.

Article 3 :

Le coût de chaque passage est de 2.050 €/HT soit 2.460 €/TTC. Le coût total de la prestation s'élève 12.300 €/HT soit 14.760 €/TTC.
Le prestataire établira une facture à la fin de chacun des mois couverts par le contrat. Son montant correspondra au nombre de passages effectués dans le mois.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 15 avril 2026.

Par délégation du Conseil municipal,
Gabriel MELAÏMI
Maire de Crépy-en-Valois

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le site
Internet de la Commune :

16 AVR. 2026



Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20260415-DEC2026-28-DE
Date de télétransmission : 16/04/2026
Date de réception préfecture : 16/04/2026